



de la guerre et quelques autres officiers de divers grades.

Les expériences ont immédiatement commencé.

Deux canons nouveau modèle, l'un de 4 et l'autre de 7, faisaient feu successivement. Un troisième pièce se trouvait en arrière et à droite, mais l'on n'en s'en pas servie.

Toutes ces boîtes à feu sont en bronze. Quant au canon d'acier, on ne l'a pas encore essayé, et l'on prétend même qu'il pourrait bien ne pas être expérimenté, car on craint un explosion.

Ces exercices ont duré une heure et demie environ, de une heure de l'après-midi à deux heures et demie.

Pendant les exercices, le président de la République se tenait derrière les pièces en compagnie du ministre de la guerre, du général Valazé avec lequel il s'est longuement entretenu, du lieutenant-colonel Lambert, de ses officiers d'ordonnance et de ceux du ministère de la guerre. Un officier suisse est venu un instant causer avec le président.

Une tente était dressée à côté d'un mal où des marins hissaient et abaissaient le drapeau servant de signal pour le passage des bateaux qui auraient pu être arrêtés par le tir.

Aujourd'hui, les expériences reprendront. M. le colonel Remy veut essayer une pièce de 12 en acier se chargeant par la culasse et une mitrailleuse d'un nouveau modèle dont il est l'inventeur.

L'incident de Vogué.

Nous trouvons dans le journal le Soir les détails suivants sur cette assez regrettable affaire :

Il y a deux versions sur l'audience de congé de M. de Vogué : la version turque et la version française.

La version turque est celle qui a été indiquée par plusieurs journaux ; la voici en abrégé, telle qu'elle est en Turquie.

M. de Vogué, introduit au palais, trouva le sultan debout dans la salle d'audience. Le jour de cette réception coïncidant avec celui du départ du paquebot pour Marseille, le sultan n'eut pas la pensée que l'ambassadeur voulait l'entretenir d'affaires le jour même de son départ : croyant à une simple audience de congé, telle que l'éduqué des cours les prescrit, il crut être agréable à M. de Vogué en le recevant de manière à lui laisser la libre disposition de son temps.

Après avoir échangé quelques paroles avec le souverain, M. de Vogué lui fit exprimer, par l'intermédiaire du premier interprète, le désir d'être reçu avec les égards dus à son rang, et conformément à ses droits comme ambassadeur d'un grand-puissance, et qu'il lui entendait conserver intacts, et qui lui permettaient de demander un siège lorsqu'il avait l'honneur d'être admis en audience.

Le sultan, qui était debout lui-même, fut d'autant plus surpris de cette sortie, qu'il avait donné à l'ambassadeur de France, à l'occasion de la fête du 25 juin, des preuves de bienveillance et de sympathie très remarquables, dont M. de Rémusat avait été touché au point d'en exprimer sa satisfaction à l'ambassadeur de Turquie à Paris.

Dissimulant néanmoins son mécontentement, Abdul-Aziz expliqua avec une exquise courtoisie et avec la plus grande affabilité les motifs de discrétion qui, seuls, l'avaient empêché de recevoir M. de Vogué comme il le demandait, et lui fit offrir un siège immédiatement.

L'entretien s'étendit alors sur les affaires que l'ambassadeur de France avait à soumettre au sultan, dont l'amabilité ne s'est pas démentie un seul instant, pendant le cours de cette audience.

Cependant le sultan, blessé de la conduite de M. de Vogué, a chargé son ambassadeur à Paris de porter plainte à M. de Rémusat, et Djemil-Pacha, à la suite de cette mission, a donné à entendre, à mots couverts, que son gouvernement verrait avec plaisir le poste de M. de Vogué confié à un ambassadeur mieux au fait des règles traditionnelles de la diplomatie.

Le gouvernement français a demandé des explications à M. de Vogué, qui sera dans quelques jours à Paris pour les lui donner.

Voici maintenant la version française, que notre correspondant d'ici de nos jours a eu l'occasion de connaître par l'entremise de M. de Vogué lui-même.

Notre ambassadeur voulait profiter de son audience de congé pour obtenir du sultan la solution de plusieurs questions pendantes depuis longtemps, auxquelles le grand-vizir Mahmoud-Pacha et son entourage opposaient des fins de non-recevoir systématiques.

Il fut donc vivement contrarié en voyant que la forme sommaire de sa réception allait le priver de soumettre au sultan les affaires urgentes dont il aurait voulu l'entretenir.

Il crut comprendre que l'on évitait à dessein un plus long entretien, et l'attitude prise envers lui par le grand-vizir, les lenteurs et les réponses des chanceries turques lui avaient donné la conviction que les regards des au représentant de la France n'étaient pas observés dans toute leur plénitude par les fonctionnaires du gouvernement ottoman.

Il crut voir dès lors dans la réception qui lui était faite une atteinte à ses droits et à la dignité de son pays.

Le devoir de les sauvegarder, autant que le désir de prolonger l'audience pour obtenir du sultan la solution de questions qu'il avait à cœur de terminer avant son départ, décidèrent M. de Vogué à demander des explications et à exprimer le désir d'être reçu conformément à son rang d'ambassadeur.

Le sultan parut surpris d'apprendre que M. de Vogué eût rang d'ambassadeur, et répondit qu'il croyait le représentant de la France accrédité auprès de son gouvernement en qualité de ministre.

Il exprima avec la plus grande courtoisie les regrets que lui causait cette erreur, fit associer M. de Vogué, et s'entre tint avec lui très-longuement sans témoigner le moindre mécontentement.

Le premier chagrin qu'elle eut fut à l'occasion du départ de son mari pour l'Amérique et de la colère qu'en conçut la plus grande partie de sa famille. Elle n'avait guère que seize ans et devrait ses larmes à ce qu'on n'en tirait point un nouveau sujet de reproche contre celui qu'elle pleurait. M. de Lafayette lui rappela à la veille de sa mort : « C'est vrai, » répondait-elle avec la même amour dévoué, « c'était assez gentil pour un enfant, mais que c'est aimable à vous de vous en souvenir de « si loin ! » Charmante parole et qui la peignait toute entière. Au reste, de pareils traits abondaient en elle, et comme elle avait su être la digne compagne du héros de l'indépendance et du commandant, en 89 si populaire, des gardes nationales de Paris, elle fut avec plus d'entraînement encore, s'il est possible, du prosaïque de 93 et du prisonnier d'Olmutz. Restée seule en France à porter un nom qui l'un et l'autre part chargeaient alors de colosses et de malédiction, elle ne manqua pas un jour de le revendiquer avec honneur, et de repousser à la fois toutes les consolations perfides d'un certain nombre de ses anciens amis et

lement.

La plainte faite auprès du gouvernement français aurait sa source non pas dans l'offense ressentie par le sultan, qui n'aurait attaché aucune importance à l'incident, mais dans les dispositions d'esprit de Mahmoud-Pacha, qui a été fort peu satisfait de voir l'audience de congé se changer en audience d'affaires, dans laquelle M. de Vogué a pu exposer à Abdul-Aziz ses appréciations et des faits que le grand-vizir avait intérêt à lui cacher ou à lui présenter sous un jour différent.

Le Soir essaye ensuite de dégager la vérité de ces deux versions. Il dit que notre ambassadeur avait sans doute de bonnes raisons pour se plaindre de Mahmoud-Pacha. Ce dernier a pu préparer l'audience de congé de manière à ce qu'elle ne pût pas donner lieu à un entretien sérieux.

M. de Vogué, irrité par l'opposition systématique de Mahmoud et par l'insuccès de ses efforts en faveur de Mgr Hassoun, et ne possédant pas, à ce qu'il paraît, tout le sang-froid et la patience qui sont de première nécessité dans la nouvelle carrière où il est entré un peu tard et un peu brusquement, s'est laissé entraîner à commettre une faute, en donnant à ses réclamations une raideur peu en accord avec l'étiquette des cours et les formes respectueuses observées envers les souverains.

Il est du reste évident que l'incident n'aura aucune suite fâcheuse pour nos bonnes relations avec la Turquie.

NOUVELLES ET BRUITS

Le bruit se confirme dans l'entourage présidentiel que M. Thiers se prépare à mettre sur le tapis la question des traités douaniers, de manière à brusquer une solution diplomatique.

On est parvenu à savoir que le président a emporté à Trouville tous les documents relatifs à la question, afin de rédiger lui-même les notes destinées à obtenir l'adhésion de l'Allemagne et des autres puissances, aux tarifs que nos besoins fiscaux rendent indispensables.

Un très-long entretien que M. Thiers a eu avec le comte d'Harcourt, notre ambassadeur à Londres, lui a fourni, à ce sujet, dit le Courrier de France, les éléments nécessaires à son projet.

La statistique amusante s'exerce sur les chiffres de l'emprunt. Voici quelques calculs qui ont été faits :

Quarante-trois milliards ! C'est-à-dire une pile de pièces de cinq francs en argent ayant un peu plus de quatre cent deux mille neuf cent soixante-cinq fois la hauteur de la tour Saint-Jacques, ou quinze mille sept cent soixante-sept mille kilogrammes de métal, ce qui équivaut à près de quatre-vingt fois le poids de la colonne de Juillet dont le pesantier est de 179,500 kilogrammes.

Admettant que cette quantité d'or existât en pièces de vingt francs, il faudrait au patient qui accepterait la tâche de les compter une à une, par seconde, 26,463 jours, soit 870 mois ou 72 ans et 6 mois.

Et si nous choisissons une comparaison plus vulgaire, nous dirons enfin que 43 milliards c'est 3 milliards de plus que la quantité d'allumettes consommées annuellement par les 36 millions d'habitants de la France.

L'imagination s'égare dans de semblables calculs, on se croirait transporté, pour un moment, dans le caveau enchanté d'Aladin descendit pour s'emparer de la lampe fameuse qui devait lui procurer tant de surprises.

Il paraît certain que le renchérissement du tabac a eu pour résultat de diminuer sensiblement le nombre des fumeurs. Les fabricants de pipes de terre, qui occupent un grand nombre d'ouvriers, notamment dans le Pas-de-Calais, ont été obligés de ralentir leurs travaux, par suite de la rareté des commandes. Les fabricants sont d'accord pour attribuer cette suspension de la vente à l'élévation des droits sur le tabac. Dans les campagnes surtout, beaucoup de fumeurs auraient, par économie, renoncé à leurs habitudes.

L'Agence Havas a communiqué à tous les journaux, qui pour la plupart l'ont reproduite, une dépêche de Francfort annonçant que le duc de Chartres voyageait en Allemagne.

Cette nouvelle est complètement inexacte : le duc de Chartres, chef d'escadron au 3<sup>e</sup> chasseurs d'Afrique, est en ce moment avec son régiment à Constantine.

On dit que le gouvernement français aurait obtenu du Vatican la promesse formelle que Mgr Guibert, archevêque de Paris, recevra bientôt le chapeau de cardinal.

Par arrêté, en date du 30 juillet dernier, M. le ministre de l'Instruction publique a chargé M. Wilfrid de Fonvielle, d'une mission scientifique en Angleterre, pour étudier les orages et les coups de foudre, qui ont été si nombreux cette année.

M. W. de Fonvielle se propose particulièrement de recueillir les faits permettant de déterminer la nature de l'influence des masses métalliques entrant dans la construction des maisons ou des monuments, des lignes de fer, de la canalisation du gaz ou des eaux.

Aucun pays n'est aussi propre que l'Anglo-

terre à des études de cette nature, car nulle part les objets en fer de toute forme et de toute dimension n'ont été étalés à la surface de la terre avec tant de profusion.

L'année 1872 est une des plus orageuses, sinon la plus orageuse du siècle, de l'autre côté du détroit.

En brûlant la préfecture de police, les repris de justice, qui composaient la majeure partie des pétroleurs de la Commune, espéraient sans doute anéantir pour jamais la constatation écrite de leurs crimes et de leurs vols.

Ils savaient en effet que dans cet édifice étaient les fameux casiers judiciaires recelant la nomenclature exacte des moindres délits qu'ils avaient commis.

Apprenons-leur qu'ils se sont trompés dans leur ingénieuse calcul.

Les casiers judiciaires ont bien été brûlés, mais rien n'est plus facile que de les reconstituer.

Depuis très-longtemps, en effet, la préfecture de la Seine a pris pour habitude d'envoyer tous les trois mois dans chaque mairie le relevé photographié des condamnations prononcées dans le dernier trimestre par les tribunaux correctionnels et criminels. Le maire fait consigner par ses employés, sur des fiches ad hoc, les condamnations susdites, avec le motif qui les a provoquées, en ce qui concerne les habitants de son arrondissement.

Toutes ces fiches, classées par ordre alphabétique, auront servi à refaire, en peu de temps et à très-peu de chose près, les casiers de la préfecture de police.

Le travail de reconstitution qui a été commencé dès le lendemain de la rentrée des troupes à Paris a été mené très-rapidement. Il a été centralisé dans la caserne de la Cité où les renseignements concernant MM. les voleurs et assassins n'ont pas tardé à affluer de tous côtés.

Près de trois mille agents ont été employés à se les procurer et ils ont déployé, pour mener leur œuvre à bonne fin, une activité à toute épreuve.

Tout fait espérer, dit le Courrier de France, que cette besogne minutieuse sera complètement terminée dans un délai très-rapproché.

Samedi matin, l'on a rapporté au nouveau ministère des finances, au Louvre, la caisse qui doit prendre place dans les caves pratiquées sous les bâtiments le long de la rue de Rivoli. Cette caisse est un vaste coffre en fer composé de plusieurs pièces solidement rivées, sa longueur est de 13 mètres, sa hauteur de 3 mètres, et sa largeur de 2<sup>m</sup>50. Ce coffre-poutre pèse 10,000 kilos.

Le cinquième conseil de guerre sévit à Versailles, sous la présidence de M. Donnat, lieutenant-colonel au 6<sup>e</sup> chasseurs à cheval, a condamné, dans son audience d'hier, le nommé Louis-Benoit Decamp à la peine de mort, pour s'être rendu coupable de port d'armes et d'uniforme dans un mouvement insurrectionnel, de complicité d'incendie, de pillage à main armée et d'arrestations arbitraires.

Des travaux considérables, destinés à augmenter les défenses de Cherbourg, vont être entrepris. Le génie militaire et des ingénieurs hydrographes de la marine terminent en ce moment les plans relatifs à ces travaux.

Plusieurs journaux ont annoncé que le rétablissement des jeux était chose à peu près décidée, que Trouville aurait obtenu une concession, que Saint-Cloud et Enghien attendaient la leur, qu'à Luchon on faisait déjà de grands préparatifs dans l'espoir d'être autorisé à inaugurer une roulette.

Le Français dit que cette nouvelle est absolument inexacte.

Le préfet du Var a suspendu de ses fonctions M. Martin, maire de Sainte-Anastasio, pour avoir placé un drapeau rouge sur la façade de la maison où est installé le cercle de cette ville, dans la journée du dimanche 21 juillet.

On a annoncé, il y a quelque temps, qu'un négociant de Sedan, M. Jules Varinet avait sauvé, au péril de sa vie, un soldat bayarois qui se noyait dans la Meuse. Il y a deux jours, M. Varinet recevait de l'empereur d'Allemagne, la croix de l'ordre du Mérite civil. Cette croix a été aussitôt renvoyée à Berlin, avec une lettre dans laquelle le brave négociant demande pour toute récompense à l'empereur Guillaume de rendre à la liberté le dernier Français qui soit encore prisonnier de guerre.

D'après une correspondance d'Alsace-Lorraine, le nombre des options en faveur de la nationalité française connues jusqu'à ce jour s'élève à 16,000.

Il y a eu 7,000 options à Metz et 3,000 à Strasbourg.

La seconde livraison de l'ouvrage de l'état-major allemand sur la dernière campagne va bientôt paraître ; elle embrasse les événements militaires du 1<sup>er</sup> août 1870 jusqu'à l'investissement de Metz.

L'ouvrage complet ne sera achevé que dans dix-huit mois.

Pie IX est né en 1792 ; ces quatre chiffres réunis forment le nombre 19. Il fut ordonné prêtre en 1819 ; ces quatre chiffres, également

additionnés, font 19. Il fut créé pape en 1846 ; même opération, même résultat : 19.

Admission maintenant les quatre chiffres de l'année 1873 et vous obtiendrez encore le nombre 19.

Or, deux prédictions (auxquelles, du reste, nous ne sommes point obligés de croire), l'une de la vénérable Maria Taigi ; l'autre, de la vénérable Marie Latapy, indiquent l'année 1873 comme devant être l'année du triomphe du pape.

Qui vivra, verra !

Le Volksblatt de Bouz, dans un article relatif à la nécessité d'une réforme scolaire dans ce canton, a publié le tableau suivant des dépenses que s'imposent, par tête de population, les différents cantons suisses pour l'instruction publique :

Bâle-Ville, 7 fr. 30 c. ; Genève, 4 40 ; Zurich, 3 25 ; Schaffhouse, 2 90 ; Soleure, 2 40 ; Neuchâtel, 2 40 ; Vaud, 2 20 ; Berne, 2 20 ; Bâle-Campagne, 2 05 ; Lucerne, 1 80 ; Argovie, 1 75 ; Fribourg, 1 30 ; Thurgovie, 1 25 ; Grisons, 1 05 ; Tessin, 0 95 ; St-Gall, 0 85 ; Zug, 0 75 ; Obwald, 0 50 ; Appenzel (Rh.-L.), 0 45 ; Glaris, 0 40 ; Valais, 0 40 ; Appenzel (Rh.-Ext.), 0 35 ; Uri, 0 30 ; Schwytz, 0 25 ; Nidwald, 0 20.

On écrit de Lisbonne à l'Imparcial de Madrid que le gouvernement brésilien, reconnaissant l'immense importance qu'il y aurait à établir un câble transatlantique sous-marin entre le Portugal et l'Amérique a donné son consentement à la pose du câble sur le territoire du Brésil, accordant à l'entreprise, dont l'adjudication a déjà été faite par le gouvernement brésilien, toutes les concessions jugées indispensables à l'accomplissement de cette œuvre gigantesque. Il est probable que l'immersion du câble, dont la première section sera établie entre Lisbonne et Madère, se fera sans retard.

Le Tages Press annonce qu'une tentative d'assassinat a eu lieu, à Hong-Kong, sur la personne du consul général d'Autriche.

Des malfaiteurs chinois ont pénétré dans sa chambre pendant la nuit, et ont essayé de l'asphyxier au moyen de bougies empoisonnées.

Le consul s'est réveillé à temps pour se défendre contre l'un des voleurs qui s'approchaient de lui pour le frapper.

Les Chinois ont pris la fuite en emportant 30 à 40,000 fr. de valeurs et de bijoux.

Le Nouvelliste de Shang-Haï parle de la découverte à Fou-Tcheou d'une conspiration qui devait être immédiatement suivie, en cas de succès, d'un soulèvement à Shang-Haï.

Ce complot était, dit-on, dirigé à la fois contre le gouvernement chinois et contre les étrangers.

Les autorités en ayant eu avis, des recherches eurent lieu qui amenèrent la capture de quelques affidés qui ont été exécutés de suite.

Fou-Tcheou, la Venise chinoise, est une grande ville de 250,000 habitants, sise au nord-ouest de Shang-Haï.

Félix Pyat en Belgique.

La Liberté a reçu de Bruxelles les renseignements suivants sur la manière dont Félix Pyat est arrivé à se soustraire aux recherches de la police après la prise de Paris et à passer la frontière :

Pendant le siège de Paris, Pyat avait fait la connaissance d'un professeur de mathématiques, et qui souffrait d'un accès de goutte, esprit assez faible et très-insouciant, s'était pris d'une vive admiration pour le talent de son nouvel ami, et n'avait pas tardé à partager la plus grande partie de ses idées. Survint le 18 mars, les électeurs du 15<sup>e</sup> arrondissement envoyèrent Pyat à l'hôtel de ville, Bentz, qui, malgré tout, était resté trop honnête homme pour se jeter dans la Commune, et qui souffrait profondément de voir son pays cédé à l'Allemagne, résolut de quitter la France et d'aller s'établir en Suisse.

Pour sortir de Paris, il s'adressa tout naturellement à son ami Pyat, qu'il n'avait pas vu depuis deux mois. C'était le 5 mai, Pyat prévoyait bien que l'ordre allait être triomphant, et que le règne de la canaille était fini. Il songea déjà à se procurer les moyens de quitter Paris. Il revint Bentz et lui ouvrit et lui fit part de ses craintes : « Dans quelques jours je serai proscrit, lui dit-il, vous allez quitter Paris, laissez-moi des papiers qui vous sont inutiles, et qui peuvent constater mon identité. Si j'ai besoin de me cacher à Paris, je vivra, sous votre nom. »

Bentz n'hésita pas à rendre ce service à Pyat ; il lui laissa ses cartes d'électeur, ses quittances de loyer et d'autres papiers importants.

En revanche, Pyat lui facilita les moyens de quitter Paris.

Le premier jour, l'insurrection était terminée, et Pyat, qui depuis le mercredi avait erré de maison en maison, vint s'installer rue Turenne, au Marais, dans un hôtel garni, sous le nom de Bentz, professeur de mathématiques. Il s'était fait raser complètement, et représentait assez bien le personnage dont il avait pris le nom.

Vers le milieu de juin, afin d'être prêt à faire le consul des Etats-Unis, et encore chargé des intérêts des Allemands résidant à Paris, et se fit délivrer un passe-port pour l'étranger, en déclarant qu'il se rendait dans son pays, opter pour la nationalité allemande.

Il fit en effet, un petit voyage en Alsace, afin de faire légaliser son passe-port par l'autorité prussienne, et il revint quelques jours après à Paris.

Il s'est vanté d'avoir assisté, perdu dans l'auditoire, à plusieurs audiences du procès des membres de la Commune.

Pendant l'hiver, Pyat resta à Paris, fréquentant assiduellement les théâtres du boulevard, et ne prenant aucun soin de se cacher, tant il se croyait en sûreté sous le nom de l'honnête Bentz. Il aimait mieux rester à Paris que d'aller s'exposer à l'étranger à la colère de ses anciens amis.

Enfin, à la fin de mars, effrayé des nombreuses arrestations que faisait chaque jour l'autorité militaire, il alla prendre un nouveau passeport au consul de Prusse, et arriva tout d'un coup à Londres surprise sa femme, qui le croyait mort depuis longtemps.

ÉTRANGER

LA POSTE ALLEMANDE.

Le Temps publie une longue lettre de Berlin dans laquelle les services rendus au public par la poste allemande sont comparés à ceux que rend la poste française. Nous avons l'avantage sur plus d'un point. C'est ainsi qu'on fixe récemment à 5,000 fr. le maximum des sommes transportables par le télégraphe, l'administration postale française a devancé l'administration allemande qui, pour les mandats télégraphiques, comme du reste pour les mandats simples, ne reçoit aucune somme supérieure à 50 thalers (187 fr. 50).

Mais en revanche, la poste allemande délivre des mandats télégraphiques pour la Suisse, et il y a à un pas de fait vers un grand progrès qui ne manquera pas de se généraliser pour les autres destinations.

Au surplus, en ce qui concerne les mandats, le correspondant du Temps trouve que la méthode allemande lui semble préférable à la nôtre.

On sait, dit-il, quelles longueurs entraînent chez nous la confection d'un mandat de poste ; c'est l'employé qui écrit de sa main, qui détache le coupon, qui colle le timbre, qui perçoit la taxe proportionnelle, et qui, en outre, transcrit chiffres et noms sur un registre ; toutes ces opérations demandent du temps ; aussi dans les bureaux fréquentés, vont-on toujours, au guichet des envois d'argent, un groupe de personnes impatientes, dont la mauvaise humeur réagit sur le personnel administratif lui-même. En Allemagne, il y a pour les mandats de poste des formulaires imprimés sur carton, qui se distribuent au public par avance.

Quand on veut envoyer une somme, on remplit les blancs du formulaire et l'on colle dans le coin, à droite, la quantité de timbres nécessaires pour représenter la taxe proportionnelle. Il ne reste plus qu'à verser la somme, le travail de l'employé se borne à frapper le mandat d'une empreinte, à tracer un chiffre et à mettre une signature. Il vous rend alors votre morceau de carton, que vous n'emfermez pas, comme chez nous, sous enveloppe ; mais que vous jetez tout simplement dans la boîte ; c'est une lettre chargée voyageant à ciel ouvert.

Rien de plus rapide que cette façon de procéder. Les employés enregistrent les mandats au moment où se fait l'ouverture des boîtes, mais ils n'ont pas besoin de copier les noms, puisque la pièce reste toujours sous leurs yeux ; ils ne transcrivent que la somme. Maintenant, le mandat arrive à destination ; au dos se trouve la formule de quittance imprimée qui remplira le destinataire. Celui-ci présente au guichet le papier acquitté, reçoit la somme, et tout est dit.

On voit que dans cette méthode, le public épargne aux employés la portion la plus inutile et la plus fastidieuse partie de leur besogne ; se public y gagne aussi bien que les employés.

Ce sont là de petits détails. Ce que je voudrais surtout montrer, c'est combien la poste allemande est plus active, plus ingénieuse à se créer de nouvelles ressources en procurant au public de nouveaux avantages, que la nôtre ; comme elle a su agrandir le champ de ses attributions, et qu'elle considère elle-même à la fin par sonner de la sorte dans les relations sociales, auxquelles le facteur se mêle, en Allemagne, bien plus directement, plus intimement qu'en France.

Du reste, l'administration dont je parle n'a pris un tel essor que depuis peu, et ses progrès sont dus à l'honnête intelligent qui la dirige, M. Stephan, directeur général des postes.

Il n'est pas jusqu'aux mandats de poste, mais j'ai oublié de dire qu'ils portent en Allemagne un nom à part, celui de post-anweisung (assignation sur la poste) ; ce qu'on appelle ici post-mandat est tout autre chose. La poste allemande ne se charge pas seulement de faire payer à destination les sommes déposées dans ses bureaux, elle se charge aussi des recouvrements de créances, et la pièce au moyen de laquelle le recouvrement s'opère, c'est le post-mandat. Le post-mandat, en d'autres termes, n'est que la post-anweisung retournée.

Et encore, vous trouvez des formulaires dérivables à l'avance ; l'expéditeur y inscrit son nom, son adresse, le nom et l'adresse de son débiteur, la somme qui lui est due ; toutefois, tandis que la post-anweisung circule à destination, le post-mandat voyage sous enveloppe cachetée et recommandée.

Arrivé à destination, la poste le présente au débiteur, en laissant à ce dernier un délai de sept jours. Si après ce délai, le paiement n'a pas eu lieu, le post-mandat est renvoyé franc de port à l'expéditeur. Dans le cas contraire, c'est la somme qu'on envoie par post-anweisung. Le maximum est de 50 thalers.

Il y a mieux : la poste avance des fonds sur les valeurs sous enveloppe cachetée et recommandée. Par exemple, suppose que Yui ait un débiteur commandé ; peut, au moment de l'envoi, emprunter à la poste une portion du prix, et la poste ne délivrera l'objet qu'une fois rentrée dans son avance. C'est ce qu'on appelle une posterschussendung.

Ainsi la poste est en Allemagne pour le public un véritable banquier, toujours jusqu'à concurrence d'un maximum de 50 thalers point. Est-ce tout ? pas encore. Le facteur remplit égale-

ment, dans une certaine mesure, les fonctions de huissier. Voici comment : Si l'expéditeur d'une lettre ordinaire ou d'une lettre recommandée désire recevoir de la poste un certificat constatant que la lettre a été réellement remise au destinataire, il lui suffit d'écrire sur l'adresse des deux lettres : mit behändigungsschein (avec certificat de livraison), et de joindre à son envoi un formulaire ad hoc, dûment rempli, qui se nomme livraison-dokument.

Ce document lui est renvoyé par la poste, quand la lettre a été livrée, moyennant une taxe supplémentaire.

L'avantage qui en résulte, c'est que le certificat postal est admis comme preuve en justice, et voilà comment les dénonciations de loyer se trouvent faites aujourd'hui le plus souvent par la poste. Certaines personnes pensent qu'en ce qui a trait à ce service public on en dénature le véritable caractère, et en effet, au moment du terme, les facteurs sont accablés de travail. Mais la réponse se présente d'elle-même : qu'on augmente le nombre des facteurs.

Tout le monde sait enfin qu'en Allemagne on s'abonne aux journaux par l'intermédiaire de la poste. On voit quelle rare activité déploie ici cette administration. Faut-il s'étonner après cela de l'attente ? Faut-il s'étonner si pour toute l'étendue de l'empire, pour la Bavière, le Wurtemberg et même l'Autriche-Hongrie, le port d'une lettre simple ne dépasse pas 1 gros ? Nous n'imposons pas comme un crime à notre poste française l'abandon de ses tarifs, puisque c'est là un malheur attendu, que les circonstances et l'intérêt même de notre Trésor lui ont imposé en quel que sorte, mais nous dirons qu'en plus d'un point elle devrait prendre modèle sur la poste allemande.

LES GRÈVES DANS LE DÉPARTEMENT

On dirait que les grèves tendent à devenir un phénomène économique permanent. La grève n'a pas cessé dans une industrie qu'elle reprend dans une autre.

La grève des marbriers est donc à peine terminée que nous avons la grève des tailleurs de pierre de Villebois.

Les marbriers n'ont pu venir à bout de la résistance des patrons. Ils sont rentrés isolément, peu à peu dans les ateliers, aux anciennes conditions. Le but principal de la grève était du reste un point en contradiction avec les saines doctrines économiques. Il s'agissait, non d'obtenir une augmentation sur le prix du travail à la tâche, augmentation à laquelle nous croyons qu'au début les patrons se fussent volontiers prêtés, mais de substituer partout le travail à la journée au travail à la tâche. Bien que le travail à la journée offre communément, au point de vue de la perfection des produits, une supériorité sur le travail à la tâche, il est clair qu'il facilite les abus et que pour les produits courants, ce dernier est, économiquement parlant, plus avantageux.

Enfin, les grévistes émettaient une prétention qui est aujourd'hui ordinaire dans tous les corps d'état, mais qui, à notre avis, est on ne peut plus fâcheuse, celle de l'égalité de salaire pour tous les ouvriers, les meilleurs comme les pires. C'est une idée dont les ouvriers reviendront, éclairés par l'expérience.

La grève des tailleurs de pierre de Villebois est incomparablement plus importante, par le nombre des ouvriers, que celle des marbriers. Les carrières de Villebois et de Montailieu occupent dans les moments où les commandes abondent environ six cents tailleurs de pierre et carriers, réparés à peu près par égale quantité sur les deux rives du Rhône. Quatre cents, ou environ étaient occupés au moment de la grève.

Ceux qui ont continué de travailler sont au nombre de cinquante à soixante, tant dans les carrières de l'Ain que dans celles de l'Isère. Sur ce nombre il ne reste à Montailieu que des carriers. Tous les tailleurs de pierre proprement dits ont abandonné les chantiers de la rive gauche.

Il n'y a eu de la part de ceux qui font grève aucune violence exercée contre ceux qui travaillent, ni même la moindre injure adressée. On peut être assuré qu'il n'y en aura pas davantage si la grève continue. Les tailleurs de pierre n'ont nullement les mœurs rudes et sauvages des mineurs. Un grand nombre d'entre eux se livrent, en même temps qu'à l'exercice de leur profession, à un peu de culture. Un certain nombre sont petits propriétaires. Les chômages leur sont donc moins durs, en même temps qu'ils ont aussi l'esprit moins turbulent que dans d'autres professions du bâtiment, surtout les professions nomades.

M. le sous-préfet de l'Ain est allé cette semaine à Villebois et il a pu s'assurer par lui-même de la tranquillité. Pour le reste on sait que l'autorité a la sagesse de n'intervenir en rien dans les débats de cette nature et de les laisser régler en toute liberté par les intéressés.

La difficulté, du reste, est assez étrange. Les ouvriers ne demandent pas d'augmentation de salaire et ils n'avaient encore nommé ces jours derniers auteurs délégués pour formuler exactement leurs réclamations auprès des patrons. C'est ce qui a pu faire croire à des influences du dehors.

Voici en-quo consiste le litige. Tous les ouvriers de Villebois travaillent à la tâche, au



BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

REVUE HEBDOMADAIRE DES SOIES ET DES SOIERIES

La condition des soies a enregistré cette semaine 817 balles pesant 49,870 kil. contre 819 balles pesant 52,199 kil. pendant la semaine correspondante de 1871.

La situation se présente aujourd'hui exactement dans les mêmes termes qu'il y a huit jours et nous pourrions répéter notre dernière revue.

Ancun symptôme d'amélioration ne se manifeste; cependant on espère que la seconde quinzaine d'août ou au moins les premiers jours de septembre rendront quelque animation aux affaires. C'est à cette époque que la fabrique reçoit ses commissions d'hiver; celle-ci est peu pourvue de matières et il lui faudra bien revenir aux achats. Comme nous le disions mardi dernier, le mouvement de baisse que se produit actuellement et qui s'est encore traduit par un franc sur la dernière cote, n'a donc encore aucun caractère alarmant.

Le premier retour aux achats par la fabrique lyonnaise suffirait pour l'arrêter; c'est la consommation de l'étoffe qui dira le dernier mot.

Quant à présent, les nouvelles des divers marchés de consommation ne sont rien moins que favorables; partout on se plaint d'un encombrement et partout aussi, sans doute, on l'exagère pour obtenir de meilleurs prix, comme toujours en semblable circonstance. Quoi qu'il en soit, notre fabrique a considérablement ralenti sa production dans ce dernier mois, production diminuée déjà dans la campagne pour les travaux des champs.

Les grandstatiels de teinture accusent une forte diminution de travail; les noirs restent toujours les plus mal partagés.

En ce qui concerne les marchés étrangers, les détenteurs italiens se défendent énergiquement contre la baisse. Ils sont d'ailleurs soutenus dans leur résistance, qui n'est pas toujours heureuse cependant, par la rareté des articles ouverts. Les correspondances de Milan signalent aujourd'hui, nous ne dirons pas une amélioration, mais un sentiment d'amélioration. Les gréges notamment ont été mieux

tenues, et c'est un symptôme que nous devons enregistrer ici. Les organiques et les trames en titres fins ont été l'objet de demandes qui n'ont pu être satisfaites.

On cite le cours de 112 à 113 liv. pour une partie de grège fine en 9/11; celui de 117 liv. pour des trames milanaises courantes en 20/24; celui de 115 à 117 liv. pour des organiques courants en 18/24, et 113 à 115 liv. pour des 22/26. Les soies classiques manquent presque complètement à Milan, et c'est là que se trouvent les principaux obstacles à la vente sur cette place. Le stock se compose exclusivement de sortes courantes, dont la consommation ne veut pas.

La situation ni les prix n'ont pas changé à Londres; sur ce marché comme à Milan on se plaint de la rareté des bonnes soies qui restent fermement tenues, tandis que les qualités inférieures s'obtiennent assez facilement avec des offres en baisse.

Les dernières dépêches de l'extrême Orient apportent un marché ferme, tant à Shanghai qu'à Yokohama.

Shanghai, 3 août.  
Ventes, 1,500 balles; stock, 8,000 balles:  
Chopping 3, 595 taëls.  
Blue Elephant, 532 —  
Red Peacock, 515 —  
Kahing 2, 540 —  
Marché ferme; change 60/0.  
Yokohama, 6 août (partie de Nagasaki le 8 août).

Marché ferme.  
Mybath 1 et 2, 540.  
Change, 48 1/4.

Nous trouvons dans un journal de Turin, le *Comte Cavour*, des renseignements sur la dernière récolte séricicole du Piémont et de la Lombardie. Malgré l'optimisme dont ils nous semblent empreints, nous croyons devoir les résumer ici.

La récolte satisfaisante en Piémont, dit-il, a dépassé de 1/5, dans la province de Pavie, celle de 1851. C'est la graine verte annuelle d'importation japonaise qui a donné les meilleurs résultats, malgré les échecs éprouvés pour de nombreux cartons rendus improductifs par les avaries éprouvées sur le marché même de Yokohama, aussi bien que dans le cours du voyage.

Le rendement des graines de reproduction

a été inférieur à celui des graines japonaises. Les races jaunes, l'un des plus beaux éléments de la récolte, ont été éprouvées par le froid et par les pluies survenues pendant la période des éducations; elles ont très médiocrement réussi.

Le même journal estime le rendement de chaque carton à 25 ou 30 kil. environ.

En Lombardie la récolte aurait été meilleure qu'en Piémont, et presque partout elle a dépassé celle de 1871. Dans la province de Bergame, la différence en plus, si nous en croyons le *Comte Cavour*, serait de 1/5 et de 1/4 dans la province de Brescia; à Crémone elle a atteint un chiffre inespéré. Ce succès n'est pas dû à la graine japonaise, qui a laissé à désirer, mais la graine indigène de reproduction y a mieux réussi qu'en Piémont.

Bonne en Vénétie, la récolte aurait été, dans la province d'Udine, le double de celle de 1871, mais elle est inférieure à Bellune, Rovigo, Véronne et Padoue.

M.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE du 12 août

PAR BOULABÉ, ING.-OPTICIEN

Table with 4 columns: THERMOMÈTRE, PRESSION, ÉTAT, VENT. It shows temperature ranges (12° to 22°), pressure (9,746), and wind direction (N).

SPECTACLES ET CONCERTS 12 Août.

SOCIÉTÉ DES CONCERTS DE BELLECOUR.

- 1. Ouverture de Fra-Diavolo (Auber).
2. Le Val d'Ilzie, valse (Gard).
3. Entr'acte de Philémon et Baucis (Gounod).
4. Grande fantaisie sur Faust (Arban).
Deuxième partie.
1. Aubade d'Aix, motif provençal, exécuté par...

- M. Buisson (Pessar).
2. Grand air varié, pour tous les solistes (J. Lugini).
3. Ouverture du Barbier de Séville (Rossini).
4. Balle, polka (Unrath).
Le concert sera renvoyé au lendemain, avec le même programme, en cas de mauvais temps. On commencera à 8 heures 1/4.

GRAND-THÉÂTRE Aujourd'hui Mardi, 13 Août 1872

DERNIÈRES REPRÉSENTATIONS DE LA CHATTE BLANCHE

grande féerie en 3 actes et 24 tableaux, de MM. Cogniard frères, jouée par les artistes du théâtre de la Gaîté, de Paris. — Décors et costumes entièrement neufs. — Trois grands ballets, réglés par M. Justamant, et exécutés par 100 danseuses. — A dix heures, le splendide Tableau des Ciseaux. — On commencera à 7 heures 1/2.

AVIS. — Le bureau de location est ouvert tous les jours, de 10 heures du matin à 6 heures du soir, à la façade du théâtre, sous le grand vestibule. — On peut s'y procurer, à l'avance, des places pour toutes les représentations de la Chatte Blanche. — Les cartons pris le soir, au bureau, ne sont valables que pour la représentation du soir.

Mardi, 20 Août 1872

Clôture des représentations de la Chatte Blanche

THÉÂTRE DES NOUVEAUTÉS

Les Brigands, opéra-bouffe, musique de J. Offenbach.

On commencera à 8 heures.

BIÈRE DREHER de Vienne (Autriche)

Médailles d'or aux Expositions de Paris, Vienne, Londres, etc. Etablissement spécial à l'Exposition universelle de Lyon, côté gauche de la grande galerie.

MADERNI et BARTHÉLEMY

SEULS REPRÉSENTANTS A LYON. 3633

Comptoir d'Escompte de Paris

ÉMISSION DE

18,605 BONS

de 300 francs

Rapportant 30 francs d'intérêt annuel.

Remboursables en douze années à partir de 1875 et, à la garantie desquels ont été spécialement affectés les 12,000,000 de francs de subvention accordés par l'État en vertu de la loi du 8 mai 1869.

LES BONS ONT ÉTÉ CRÉÉS PAR

LA COMPAGNIE DES DOMBES

et des chemins de fer du Sud-Est

et sont émis à 470 francs, jouissance 1er juin 1872.

On versera 60 fr. en souscrivant.

La souscription sera ouverte le mardi 20 et mercredi 21 août, à l'Agence du Comptoir d'Escompte de Paris, rue Neuve, 23.

Classe de 1871

Une tonifie de famille est ouverte au café Dumaine, place des Jacobins, 4. Les pères de famille ou intéressés qui voudraient en faire partie, sont invités à s'y présenter dans le plus bref délai.

3884

CHALES INDIENS

Imitation brevetée du châle de l'Inde.

Fabrique et vente, 1, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon.

3784

MICHEL LÉVY FRÈRES, ÉDITEURS

Rue Auber, 3, place de l'Opéra

LIBRAIRIE NOUVELLE, boul. des Italiens, 13

EN VENTE:

L'HOMME-FEMME

Par Alex. DUMAS Fils. — Un volume grand in-18. — Prix : 2 francs (franco).

Ce remarquable ouvrage est l'événement du jour. M. Dumas fils y soutient, de toute son autorité, la plus éloquent et la plus poignante des thèses, sur un sujet brûlant, bien et profondément incisé de l'auteur de la Dame aux Camélias, du Demi-Monde et de l'Affaire Clémenceau.

GUÉRISON DU CANCER

Découverte d'un traitement spécifique, par le Dr Comte DE BRUC. — Brochure in-8, Paris, chez A. Delahaye; à Lyon, Librairie Mégrét, et chez l'auteur, rue Bourbon, 51. Prix, 2 fr.; franco, 2 fr. 15.

Institution J. Dejeu

10, AVENUE DE NOAILLES, 10

Salle d'Ombrage de 500 mètres

Enseignement primaire et enseignement secondaire. — Cours du lycée. — Étude obligatoire des langues vivantes.

L'instruction religieuse est donnée par un prêtre de la paroisse. — La direction des études scientifiques est confiée à un licencié en sciences.

L'omnibus de la maison prend tous les matins et dépose tous les soirs à domicile les élèves des quartiers éloignés.

L'établissement est visible tous les jours de une heure à trois heures, et toute la journée pendant les vacances.

3685

ANNONCES LEGALES, JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

AGENCE DES MESSAGERIES MARITIMES ET DES MESSAGERIES NATIONALES

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

DEPARTS du Lundi 12 au Lundi 19 Août 1872.

Table with 4 columns: Day, Time, Destination, Captain. Lists departures for Egypt/Syria, Algeria, India, etc.

SERVICES COMBINÉS AVEC LA COMPAGNIE DE NAVIGATION MIXTE

Mercredi 14 août 5 h. s. Pour Oran directement, et par transbordement, pour Nemours, Gibraltar et Tanger.

Jendredi 16 — 5 h. s. Pour Philippeville et Bône.

Samedi 17 — 5 h. s. Pour Mostaganem, Arzew et Oran.

DÉPART DE BORDEAUX

Mercredi 24 — Portugal, Sénégal, Brésil et la Plata. Gironde, c. Massenet, l. d. v.

Les Messageries Nationales acceptent, en outre, les marchandises pour Tunis, Dellys, Bougie, Djidjelly et pour toute destination quelconque desservie via Marseille par vapeur ou par voilier.

Pour passage et renseignements, s'adresser aux bureaux de l'Agence, place des Terreaux, 7.

VIENT DE PARAITRE :

L'Indicateur Lyonnais des Chemins de Fer

Tirage rectifié du 2 juillet 1872

M. BENOIT l'a augmenté des lignes d'Orléans, du Midi, de la Suisse et de l'Italie, ce qui le rend plus complet que tout autre guide.

En vente chez les libraires et dans les gares au prix de 30 centimes.

A LOUER UNE CHUTE D'EAU AVEC TURBINE

Une force de dix chevaux, et vaste hangar. Le tout à 700 mètres de la station de Brignoud (Isère), ligne de Grenoble à Chambéry. S'adresser à M. LAFORTE, propriétaire à Brignoud. 3815

AVIS INTÉRESSANT

M. le docteur J.-P. MÉDIC, de Turin, ouvrira le 15 août 1872, à Lyon, un cabinet de consultation et de traitement pour les maladies chroniques et aiguës des organes génitaux et génito-urinaires de l'homme et de la femme.

La nouvelle méthode dont il est l'inventeur n'exige l'emploi d'aucun instrument chirurgical et d'aucune médication caustique; de plus, son traitement n'amène aucune interruption dans les travaux journaliers et ne change en rien la manière de vivre des personnes qui en font usage.

Médecin-directeur à Lyon : M. MAROLLES.

Cabinet de consultation et de traitement, tous les jours de 7 à 11 heures du matin, et de midi à 4 heures du soir, rue François-Dauphin, n. 6 au 1er, près la place Bellecour.

Représentant général du docteur J.-P. Médic pour la France : M. REVERDY, rue du Griffon, 1. Dépôt principal des médicaments spéciaux : pharmacie du Griffon, rue du Griffon, 1. 3843

Mariages Riches

DOTS DE 100,000 A PLUSIEURS MILLIONS

Mme de Saint-Just, de Paris, vient d'arriver à Lyon pour quelques jours. — Elle recevra ses clients, de 1 heure à 5 heures, hôtel Bellecour. 3887

EAU DE MELISSE des CARMES du Frère MATHIAS

Contre : Apoplexie, Vertiges, Vomissements, Vapeurs, Maux de cœur, Syncope, Crampes d'estomac, Indigestions, Diarrhées, Choléra, etc., etc. 9.

Lyon, dans les bonnes pharmacies, et chez les principaux épiciers. — 1 fr. le flacon.

A. EMERY, rue Vacon, 54, Marseille.

COMPAGNIE DE NAVIGATION MIXTE

PAQUEBOTS A VAPEUR POUR L'ALGÉRIE ET LE LANGUEDOC

Transport des passagers et marchandises à prix réduits

TRANSPORT DES DÉPARTS

Départ de Marseille pour : Oran, et par transbordement pour Nemours, Gibraltar et Tanger, tous les mercredis.

Alger, Bougie, Djidjelly, Stora et Bône (sans transbordement), tous les jeudis.

Philippeville et Bône, tous les vendredis.

Mostaganem, Arzew et Oran, toutes les deux semaines, le samedi.

Cette, 3 départs par semaine

Départ de Cette pour : Oran, et par transbordement pour Nemours, Gibraltar et Tanger, tous les mardis.

Alger, Bougie, Djidjelly, Stora et Bône (sans transbordement), tous les mercredis et samedis.

Philippeville et Bône, tous les jeudis.

Mostaganem, Arzew et Oran, toutes les deux semaines, le samedi.

Marseille, 3 départs par semaine

Pour PRET ET PASSAGE, s'adresser : Marseille, au bureau de la Compagnie, rue Cambisier, 54; Cette, chez M. G. Gafard aîné, quai de Bosc, 18; Lyon, au bureau de la Compagnie, quai de Retz, 12; Paris, chez M. Lagrange père, 31, boulevard Bonne-Nouvelle.

EAU DE VICHY, SOURCE DE ST-YORRE

La plus saine et la plus agréable pour le transport. — Elle est souveraine contre les maladies du foie, de l'estomac et des reins, le diabète et la goutte.

DÉPÔTS à Lyon : MM. SAUVES, pharmacien, place des Célestins; BARSOUD, pharmacien, rue de Lyon, 3; POULAT, quai de la Charité, 38, et VACHON, cloître des Chartreux, 24. 3452

UN PROPRIÉTAIRE

de séjour à Lyon pour l'exposition, désire vendre, avant la récolte, quelques pièces d'excellents vins vieux, au prix exceptionnel de 60 fr. la pièce (plus les droits), rendue à domicile, soit environ 55 centimes le litre en cave.

S'adresser, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2 du matin, ou de 5 h. à 7 h. du soir, ou écrire à M. Mazet, hôtel des Terreaux, chambre n. 6, qui enverra, sur demande, des échantillons de son vin à domicile.

NEURALGIES et MIGRAINES PILULES ET LOTIONS

ANTI-NEURALGIE De BARNOUD, pharmacien 3, rue de Lyon, 3 LYON

Spécialement recommandées dans les neuralgies, les migraines, même les plus anciennes et les plus violentes.

A LA MÊME PHARMACIE Dépôt des spécialités françaises et étrangères. 92

EMPRUNT 1872

PARIS-JOURNAL

qui ne coûte que 40 fr. au lieu de 64 fr.

contient chaque jour un Bulletin Financier

qui joint d'une grande et juste réputation et chaque semaine une REVUE DE LA BOURSE

qui fait l'autorité dans le monde des affaires.

Il tient lieu ainsi d'un Journal Financier

qui, honnêtement fait, ne peut pas coûter moins de 8 à 10 fr., et son prix se trouve par là ramené à 36 fr. environ.

BUREAUX : 2, RUE FAVART, PARIS 3882

Guérison prompte et radicale des RHUMATISMES

par le Liniment Mexicain

Remède employé par les Indiens comme le spécifique le plus sûr contre les RHUMATISMES

aigus, chroniques, articulaires, lombaires et toutes affections rhumatismales.

Dépôt général chez M. Méjard, pharmacien, rue Vaubouren, 26.

En toutes pharmacies Goddard, rue Ternay, 13; Aumont, cours Morand, 12; Armandy, cours de Brosses, 16. 1893

COURS OFFICIEL DES MARCHANDISES EN GROS Du 9 août 1872.

Abréviations : N nominal. — M, manque. — S, C, sans cours.

Les prix sont cotés aux 100 kil. et au kil. pour les spiritueux, à l'hectolitre et entrepôt, et hors barrières, pour les marchandises sujettes aux droits d'octroi.

Table with multiple columns listing various commodities like grains, oils, and their prices. Includes sections for 'Grains et Farines', 'Huiles', 'Suif', 'Savons', 'Spiriteux', 'Droguerie', 'Amandes', 'Poivres', 'Sucre', 'Cafés', 'Cacao', 'Huites', 'Métaux'.

BOURSE DE LYON — Lundi 12 Août (de 11 h. à midi 1/2).

Table with columns for RENTES ET ACTIONS, ACTIONS, OBLIGATIONS, PRIMES POUR LA LIQUIDATION PROCHAINE, and Bateaux. Lists various financial instruments and their market values.

C'est toujours la même chose ! Paris laisse samedi le 5 0/0 nouveau à 87,80; ici, aujourd'hui, nous le cotons 88,05 à 88,10. Qu'y faire et comment calmer cette belle ardeur ?

Toutes les valeurs, du reste, étaient également en hausse. Le 3 0/0 était assez ferme, de 55,50 à 55,70 et le 5 0/0 1871 non moins ferme de 86,40 à 86,45.

Ceux qui n'osent pas acheter du ferme achètent des primes. Bref, sur place tout le monde continue à acheter quelque chose. Les vendeurs sont toujours les étrangers qui réalisent et se débarrassent en notre faveur.

Le 5 0/0 Italien n'a qu'un marché étroit de 68,75 à 68,80. — Pour le moment, les Italiens n'ont pas l'air de vouloir s'écarter de ces prix. Ils resteront longtemps dans de telles dispositions. — Nous croyons, pour notre part, que, dans le courant de l'automne, ils se remettront à acheter et que le marché de ce fonds se raffermira en conséquence.

L'action de Suez est plus faible de 472 à 468.

Les acheteurs qui aiment mieux tenir que courir, réalisent et ne trouvent pas de contre-parties nombreuses, de là la faiblesse de la valeur.

L'action du Crédit Lyonnais est lourde à 693,75, fin août.

Le marché des actions des établissements métallurgiques est extrêmement actif. Terrenoire vaut 312,50; Pont-Évêque, 400; le Creusot, 680, et la houille de France, 400.

Les actions de Suez est plus faible de 472 à 468.

Les acheteurs qui aiment mieux tenir que courir, réalisent et ne trouvent pas de contre-parties nombreuses, de là la faiblesse de la valeur.

L'action du Crédit Lyonnais est lourde à 693,75, fin août.

Le marché des actions des établissements métallurgiques est extrêmement actif. Terrenoire vaut 312,50; Pont-Évêque, 400; le Creusot, 680, et la houille de France, 400.

Les actions de Suez est plus faible de 472 à 468.

Les acheteurs qui aiment mieux tenir que courir, réalisent et ne trouvent pas de contre-parties nombreuses, de là la faiblesse de la valeur.

L'action du Crédit Lyonnais est lourde à 693,75, fin août.

Le marché des actions des établissements métallurgiques est extrêmement actif. Terrenoire vaut 312,50; Pont-Évêque, 400; le Creusot, 680, et la houille de France, 400.

Les actions de Suez est plus faible de 472 à 468.

Les acheteurs qui aiment mieux tenir que courir, réalisent et ne trouvent pas de contre-parties nombreuses, de là la faiblesse de la valeur.

L'action du Crédit Lyonnais est lourde à 693,75, fin août.

Le marché des actions des établissements métallurgiques est extrêmement actif. Terrenoire vaut 312,50; Pont-Évêque, 400; le Creusot, 680, et la houille de France, 400.

Les actions de Suez est plus faible de 472 à 468.

Les acheteurs qui aiment mieux tenir que courir, réalisent et ne trouvent pas de contre-parties nombreuses, de là la faiblesse de la valeur.

L'action du Crédit Lyonnais est lourde à 693,75, fin août.

Le marché des actions des établissements métallurgiques est extrêmement actif. Terrenoire vaut 312,50; Pont-Évêque, 400; le Creusot, 680, et la houille de France, 400.

Les actions de Suez est plus faible de 472 à 468.

Les acheteurs qui aiment mieux tenir que courir, réalisent et ne trouvent pas de contre-parties nombreuses, de là la faiblesse de la valeur.

L'action du Crédit Lyonnais est lourde à 693,75, fin août.

Le marché des actions des établissements métallurgiques est extrêmement actif. Terrenoire vaut 312,50; Pont-Évêque, 400; le Creusot, 680, et la houille de France, 400.

Les actions de Suez est plus faible de 472 à 468.

Les acheteurs qui aiment mieux tenir que courir, réalisent et ne trouvent pas de contre-parties nombreuses, de là la faiblesse de la valeur.

L'action du Crédit Lyonnais est lourde à 693,75, fin août.

Le marché des actions des établissements métallurgiques est extrêmement actif. Terrenoire vaut 312,50; Pont-Évêque, 400; le Creusot, 680, et la houille de France, 400.

Les actions de Suez est plus faible de 4